



Rhône-Alpes Région



DYNAMIQUE RHONE ALPES RESPONSABILITE SOCIETALE ISO 26 000

Vendredi 13 juin 2008 de 9h00 à 12h30
Au siège du Conseil Régional Rhône-Alpes
78, route de Paris à Charbonnières-les-Bains

Sous la Présidence d'honneur de
Jean-Jack QUEYRANNE
Président du Conseil Régional Rhône-Alpes
Député du Rhône
Ancien Ministre

Hélène BLANCHARD
Vice Présidente du Conseil Régional Rhône-Alpes
Déléguée à l'environnement et à la prévention des risques

Olivier CONSTANT
Délégué Régional Rhône-Alpes Auvergne de l'association française de normalisation (AFNOR)

Jean-Philippe TERME
Président du Centre International de Ressource et d'Innovation pour le Développement Durable
(CIRIDD)

Ont le plaisir de vous convier à la présentation de la plateforme d'échanges régionale

Le développement durable constitue un véritable **enjeu de responsabilité des organisations** qui sont confrontées à des défis d'équité sociale, d'efficacité économique et de préservation de l'environnement.

Toutes les organisations, qu'elles évoluent dans le **domaine public ou privé** (administrations, collectivités, entreprises, associations, ...) sont impactées par cette nouvelle approche et doivent ou devront, de plus en plus, en tenir compte dans l'élaboration de leur **stratégie**, de leurs objectifs et de leurs comportements.

L'ISO, Organisation internationale de normalisation, qui rassemble près de 150 pays, élabore une norme internationale sur la Responsabilité Sociétale (RS), la future ISO 26 000, qui sera une référence mondiale sur le sujet.

Il apparaît donc comme éminemment stratégique, tant pour les entreprises que pour les organisations publiques de se donner les moyens de s'informer, d'étudier, de comprendre et de mettre en œuvre des actions intégrant la **responsabilité sociétale** appelée par le consommateur, l'utilisateur, le citoyen.

Le **Conseil Régional Rhône-Alpes** se mobilise pour permettre aux acteurs du développement de la région d'anticiper ces évolutions et d'agir individuellement et collectivement.

Il a ainsi confié au Groupe AFNOR et au CIRIDD, l'élaboration et le pilotage d'une **plate-forme d'échanges régionale** de 12 mois, ouverte aux acteurs régionaux pour leur permettre de :

S'informer, anticiper, échanger pour agir durablement

PROGRAMME

9h00 : Accueil du public

9h30 : Ouverture : pourquoi la Région Rhône-Alpes s'intéresse-t-elle à la responsabilité sociétale des organisations et pourquoi a-t-elle souhaité soutenir ce programme ? par **Hélène Blanchard**, Vice Présidente du Conseil Régional Rhône-Alpes, déléguée à l'environnement et à la prévention des risques.

De la RSE à la RSO : l'origine de l'ISO 26000 par **Pierre Mazeau**, EDF, Président du TG5 du Groupe de travail international ISO 26000 et membre du Conseil des sages du Groupe de travail ISO 26000

Entre responsabilité sociétale, développement durable et ISO 26000, à quels niveaux se situent les connexions ? par **Christian Brodhag**, Délégué Interministériel au Développement Durable

Questions-réponses avec le public

Pause

Table-ronde : « La démarche de responsabilité sociétale dans les organisations : regards croisés entre entreprise, organisation publique et collectivité » Témoignages

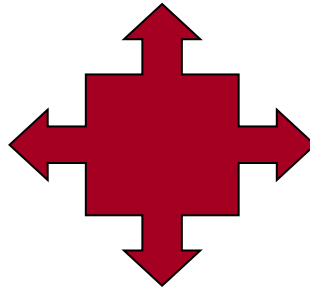
Présentation de la plateforme d'échanges par Olivier Constant, Délégué Régional Rhône-Alpes Auvergne de l'association française de normalisation

12h30 : Cocktail de clôture

Les modalités de la plate-forme d'échanges :

S'informer sur les enjeux de la Responsabilité Sociétale, les travaux nationaux et internationaux en cours, notamment ceux de l'ISO 26000,

Anticiper l'arrivée de la future norme ISO 26000 et pouvoir se positionner et préparer sa stratégie en cohérence avec les orientations internationales,



Comprendre les conséquences sur son organisation et ses relations avec les parties prenantes,

Echanger de manière unique avec les acteurs de la société (services de l'Etat, collectivités locales, entreprises privées ou publiques (grands groupes et PME/PMI), consommateurs, ONG, organisations syndicales...),



Agir durablement avec des acteurs de son territoire, de sa filière en lançant des actions concrètes et innovantes pour conforter le développement de son organisation en ayant intégré les principes de la responsabilité sociétale en vue du développement durable

Un territoire, une région, seront d'autant plus compétitifs et performants, notamment au regard de leurs responsabilités tant au plan sociétal, économique, qu'environnemental, que ses acteurs, et en particulier les collectivités, les administrations, les entreprises auront :

- défini un langage dans lequel chacun se retrouve et comprend l'autre,
- échangé sur des thèmes touchant la stratégie de chaque organisation et s'inscrivant dans le cadre des enjeux du territoire,
- anticipé l'application d'un référentiel international,

Le dynamisme de la plate-forme d'échanges régionale c'est :

-Participer activement à 5 réunions plénières autour de thèmes porteurs d'enjeux sous forme d'apports d'informations et d'ateliers d'échanges entre les participants

-Disposer d'une base documentaire en ligne avec accès via un Comité Electronique de la plate-forme d'échanges et des comptes-rendus des travaux

- Faciliter la mise en place d'actions concrètes sur son territoire, dans sa filière par le biais d'ateliers dédiés si besoin

-Valoriser sa participation dans le document final de restitution des travaux à destination des acteurs régionaux

Inscription

Nom :

Prénom :

Fonction :

Organisme :

Téléphone :

Portable :

Courriel

Assistera

N'assistera pas

Souhaite recevoir des informations sur la plateforme d'échanges régionales

Vous pouvez également vous inscrire en ligne à l'adresse suivante :

Information et renseignements

Délégation Rhône-Alpes AFNOR

Olivier Constant

Ligne directe :

04 72 61 69 02

Courriel : olivier.constant@afnor.org

